



**EN REGROUPANT
LEURS ACTIVITÉS LAITIÈRES,
COOPAGRI BRETAGNE, EVEN ET TERRENA
CRÉENT LA 1^{ÈRE} ENTREPRISE
COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE L'OUEST**

28 janvier 2009



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	p. 1
EN REGROUPANT LEURS ACTIVITÉS LAITIÈRES, COOPAGRI BRETAGNE, EVEN ET TERRENA CRÉENT LA 1^{ère} ENTREPRISE COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE L'OUEST	p. 2
<ul style="list-style-type: none">- Une riche histoire commune- Création d'une holding structurante- Le nouvel ensemble laitier en chiffres- Précisions sur les aspects sociaux- Les activités de la nouvelle entreprise coopérative laitière- Ses positionnements en France	
LES BUTS RECHERCHÉS	p. 9
<ul style="list-style-type: none">- Construire un projet économique créateur de valeur ajoutée- Massifier et coordonner les moyens de développement- Partager les mêmes ambitions	
LE PARTAGE D'UNE MÊME VISION	p. 11
FICHES D'IDENTITÉS INDIVIDUELLES DE COOPAGRI BRETAGNE, EVEN ET TERRENA	p. 12

Contact presse :

Agnès Loin – Attachée de presse – Agence de Relations de Presse Agnès Loin – 02 98 63 43 17 – 06 80 60 00 54 –
agnes.loin@agnesloin.com



PRÉAMBULE

Les Assemblées Générales de Coopagri Bretagne, d'Even et de Terrena acteront le regroupement des activités laitières le 12 juin prochain

Ce regroupement doit respecter un calendrier

D'ores et déjà, il importe de préciser que le regroupement des activités laitières des trois coopératives ne sera scellé qu'après l'approbation de leurs Assemblées Générales Extraordinaires qui se tiendront le 12 juin 2009.

À cette date, ces assemblées plénières adopteront le nom de la nouvelle structure.

Auparavant, le projet sera présenté aux adhérents lors des Assemblées de section d'éleveurs.

Des réunions d'information seront également organisées pour les salariés des activités laitières des trois coopératives, au cours des mois de février, mars et avril.

Ce regroupement devra recevoir l'aval de l'autorité de la concurrence.

Date de mise en fonctionnement : 1er juillet 2009

Ainsi, la nouvelle entreprise coopérative laitière ne fonctionnera dans sa configuration juridique qu'à compter du 1er juillet 2009.

Le Conseil d'Administration de la future entreprise coopérative laitière élira un Président. Il est prévu que Dominique Chargé, Président des activités laitières de Terrena, soit le premier Président.

Le Conseil nommera un Directeur Général. Il est prévu que Christian Couilleau soit le premier Directeur Général. Notons que Christian Couilleau restera Directeur Général du Groupe Even.

Le siège social de la nouvelle entreprise coopérative laitière sera à Brest (29).



EN REGROUPEMENT LEURS ACTIVITÉS LAITIÈRES, COOPAGRI BRETAGNE, EVEN ET TERRENA CRÉENT LA 1^{ÈRE} ENTREPRISE COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE L'OUEST

Une riche histoire commune

Les activités laitières des trois coopératives ont un passé commun très riche.

En premier lieu, rappelons les dates de création des activités laitières de ces coopératives :
Even est née en 1930 à Ploudaniel (29). Elle est l'une des plus anciennes coopératives laitières de Bretagne.
Coopagri Bretagne trouve ses racines en 1911 avec la fondation de l'Office Central de Landerneau (29). Elle développera la collecte et la transformation laitière à partir des années 50.
L'activité Lait de Terrena est née à Ancenis (44) à la fin des années 30.

À sa façon, chacun des groupes a été moteur dans le grand mouvement des producteurs laitiers qui souhaitent prendre en main leurs destins. Un mouvement à l'origine de la fondation de la puissance laitière de l'Ouest.

Les trois Coopératives ont chacune participé à l'histoire laitière du grand Ouest et ont rapidement construit des partenariats à deux ou à trois.

Le premier partenariat important entre Coopagri Bretagne et Even est industriel et date de 1973 avec la création de l'Uclab (Union des coopératives laitières bretonnes) à Landerneau (29). Cet imposant outil de séchage de lait, de lactosérum et de fabrication de beurre est un des plus importants de Bretagne.
En 1988, au travers de l'Uclab, Coopagri Bretagne et Even entrent pour 50 % au capital de Régilait.

1991 est un autre tournant important : Coopagri Bretagne et Terrena créent Laïta, société de commercialisation de beurres et de fromages vers la grande distribution, et rachètent la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon de Créhen (22). Dans la foulée, deux autres sociétés communes de commercialisation sont créées entre Ancenis et Landerneau : Epi Ingrédients pour les ingrédients laitiers secs et Ovipac (devenue en 2004 LNA CP –Laiterie Nouvelle de L'Arguenon Consommation Professionnelle-) pour les marchés de la Restauration Hors Domicile et de l'industrie.

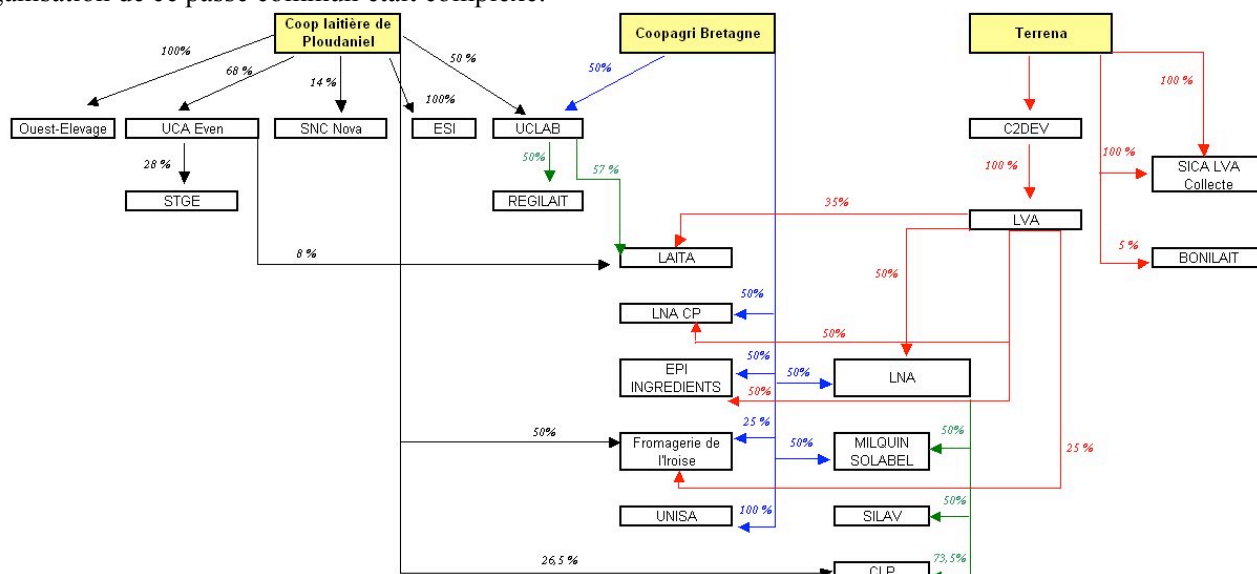
En 1994, Even rejoint la société Laïta, année où les trois Groupes se retrouvent également co-actionnaires dans la Fromagerie de l'Iroise à Ploudaniel (29). Enfin, après la fusion de la Coopérative Laitière de Ploudaniel et de celle de la Côte d'Emeraude (Plancoët - 22) en 2000, les trois Groupes se partagent également le capital de la Centrale Laitière de Penthièvre (outils de séchage et caséinerie) à Créhen (22).

Depuis le milieu des années 1990, l'ensemble des investissements fromagers et beurriers de Coopagri Bretagne, Even et Terrena, et toute la politique commerciale vers la grande distribution, sont gérés en commun.



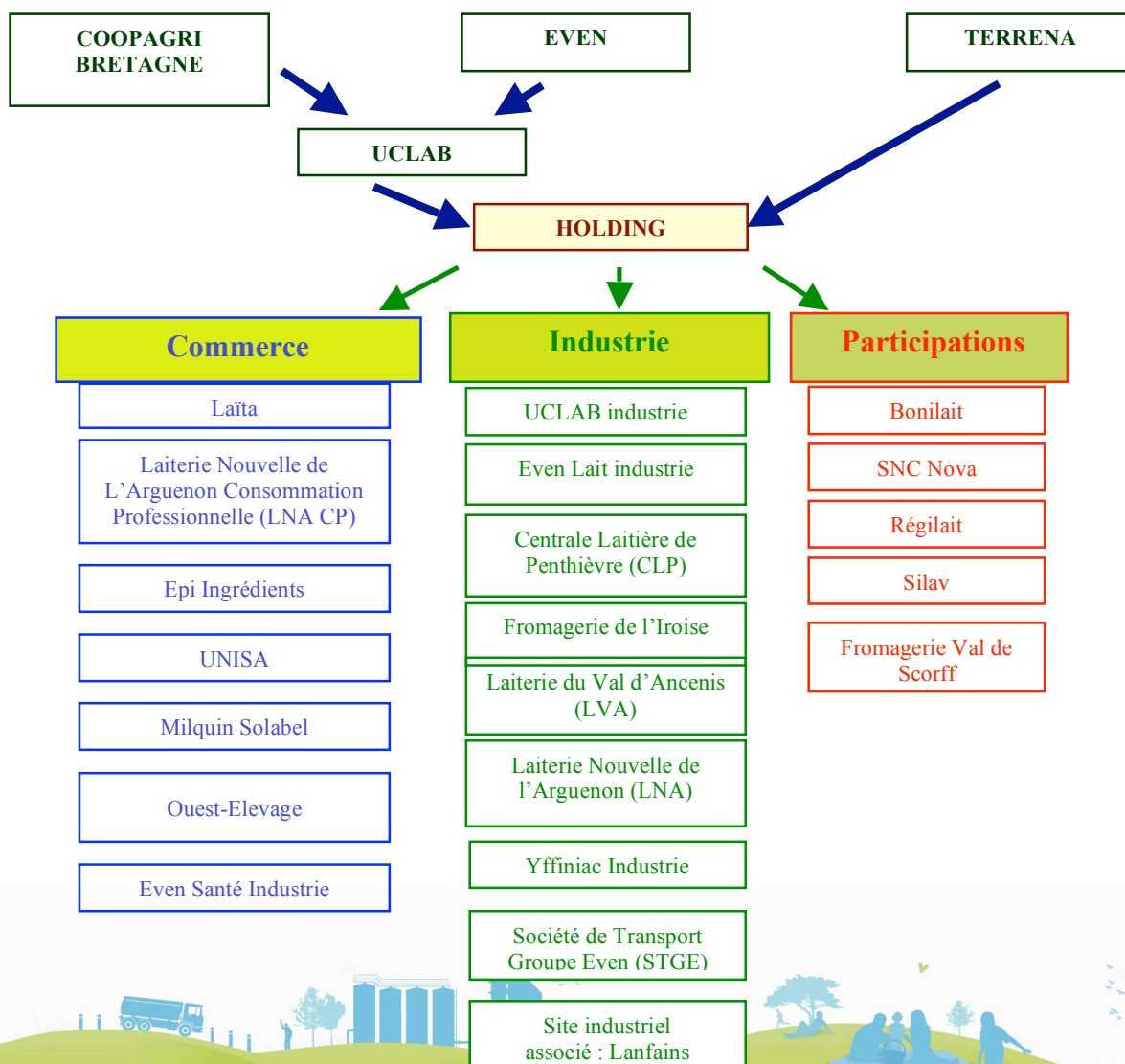
Création d'une holding structurante

L'organisation de ce passé commun était complexe.

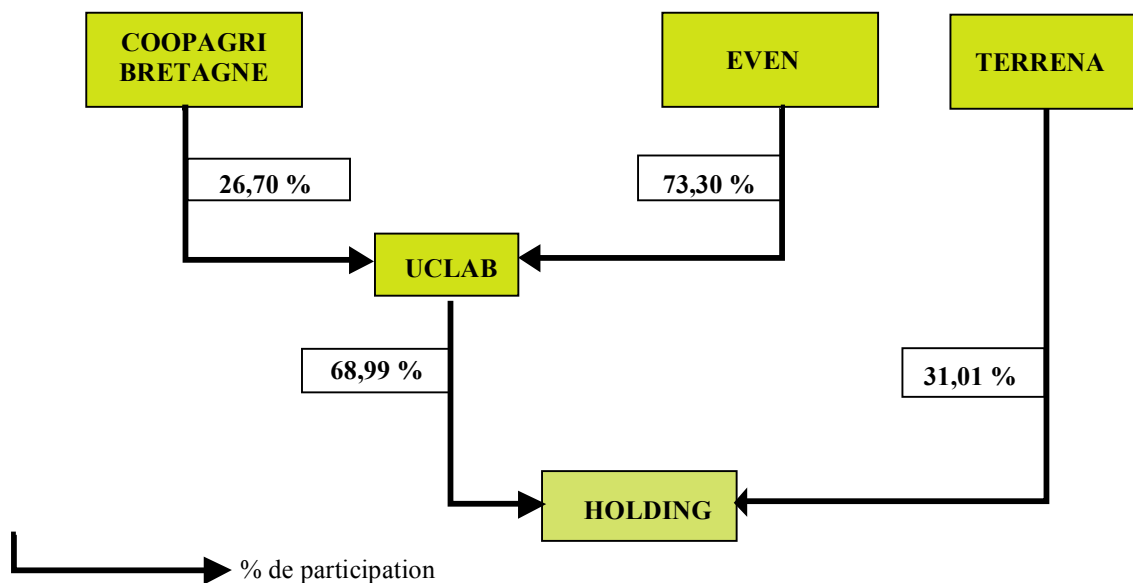


Le schéma ci-dessous montre une volonté d'unifier les activités laitières des trois coopératives au sein d'une organisation beaucoup plus structurée et plus offensive sur le marché des produits laitiers.

Désormais, les activités laitières des trois coopératives seront regroupées au sein d'une même holding. Elle regroupera tous les actifs commerciaux, industriels et les titres des activités laitières des trois coopératives. Cette entreprise coopérative laitière sera une SAS.



La nouvelle holding portera des filiales selon les réalités historiques, sociales et fiscales.
Le capital de la holding se répartira de la manière suivante :



	Coopagri Bretagne : 18,42 %
% des intérêts :	Even : 50,57 %
	Terrena : 31,01 %

Les actionnaires de la holding seront les coopératives Coopagri Bretagne, Even et Terrena.

Le Conseil d'Administration sera formé de neuf élus (trois par coopérative) qui auront un pouvoir de voix identique à celui du capital qu'ils représentent.

L'unanimité des décisions au sein du Conseil sera nécessaire pour les décisions stratégiques.



Le nouvel ensemble laitier en chiffres

Le nouvel ensemble laitier représentera :

- **4 000** producteurs de lait
- **1,2** milliard de litres de lait
- **1 850** salariés
- **1,1** milliard d'euros de Chiffre d'Affaires,

dont en France :	60 %
dont en Europe des 27 hors France :	26 %
dont sur les pays tiers :	14 %.

Hors de France, la nouvelle entreprise laitière comptera les filiales existantes de commercialisation de fromage et de beurre vers la grande distribution :

- en Allemagne : « Fromka », à Sarrebruck ;
- en Italie : « Laïta Italia », près de Milan ;
- en Espagne : « Iber Conseil », à Barcelone ;
- en Grande-Bretagne : Eurilait, dans le Somerset. Cette filiale dispose également d'un atelier de pré-emballage.

Précisions sur les aspects sociaux

Il est prévu ni fermeture de site, ni licenciements. Pourquoi ?

- Parce que ce regroupement ne se fait pas sous la pression d'une crise ;
- Parce qu'une grande partie des activités laitières des trois groupes a été optimisée de façon commune depuis quelques années, notamment par des investissements coordonnés dans les fromageries et les beurreries ;
- Parce que le projet est à dimension humaine, il continuera à être fondé sur les valeurs de responsabilité, d'engagement et de considération que défendent les trois coopératives.

Bien sûr, comme il est normal dans la vie et la gestion d'une entreprise, le nouvel ensemble continuera –dans sa nouvelle configuration- à adapter ses organisations, à accroître les synergies, à veiller aux charges pour être toujours plus performant.

Des métiers évolueront, certains diminueront en nombre et d'autres apparaîtront. Au final, la nouvelle entreprise coopérative laitière compte bien développer des emplois parce que la valeur ajoutée créée augmentera.

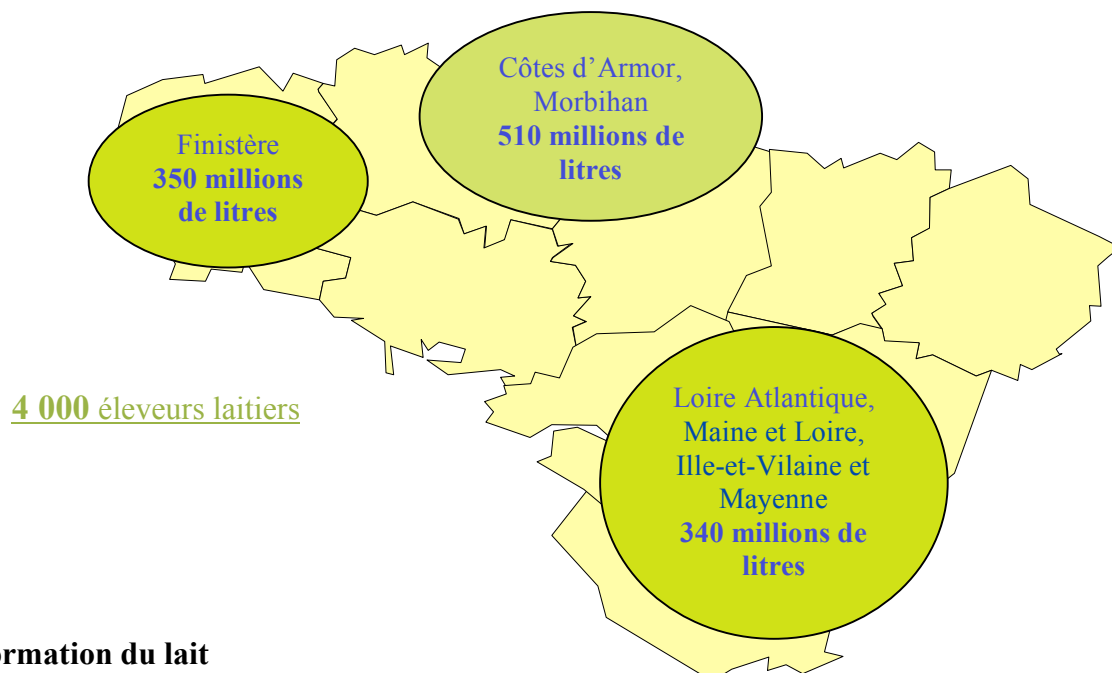


Les activités de la nouvelle entreprise coopérative laitière

1 – La collecte de lait

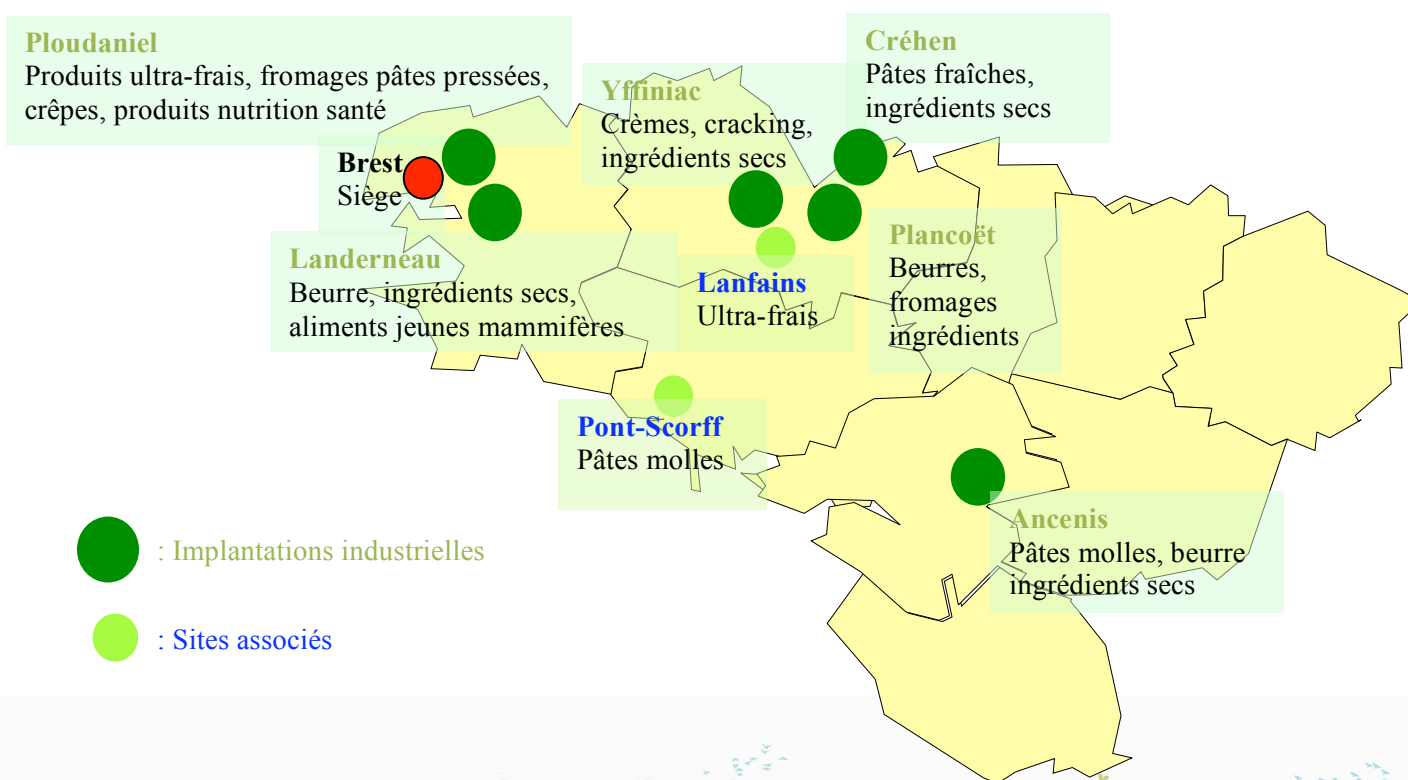
Les producteurs de lait resteront adhérents et apporteurs à leur coopérative qui vendra la totalité du lait produit à la nouvelle entreprise coopérative laitière.

Le prix du lait payé aux adhérents sera dépendant des performances et du mix-produit de la nouvelle structure et sera défini conformément aux recommandations interprofessionnelles.
















2 – La transformation du lait

La transformation du lait repose sur 6 outils industriels propres et 2 sites associés.



3 – La commercialisation des produits transformés

La nouvelle entreprise coopérative laitière développera les cinq circuits de distribution suivants pour la commercialisation de ses produits transformés :

MARCHES	PRODUITS PROPOSES	MARQUES	TONNAGES PRODUITS
GMS (Grandes et Moyennes Surfaces), et distribution de proximité	Beurres, fromages, produits ultra-frais, laits en poudre, crêpes	  	Produits ultra-frais : 80 000 tonnes Poudres de lait GMS : 8 000 tonnes Fromages : 60 000 tonnes Beurres : 45 000 tonnes Ingrédients secs : 70 000 tonnes
Restauration Hors Domicile	Beurres, fromages, produits ultra-frais	  	
Industries agro-alimentaires	Produits laitiers frais : beurres, fromages, laits liquides et en poudre, crèmes Ingrédients secs aux propriétés fonctionnelles et aromatiques		
Nutrition- Santé	Nutrition clinique, produits diététiques, nutrition infantile, aides culinaires	  	
Nutrition animale (Jeunes mammifères)	Aliments d'allaitement, noyaux laitiers et spécialités nutritionnelles pour les jeunes animaux d'élevage et de boucherie	  	



Les positionnements de la nouvelle entreprise coopérative laitière en France

1 - Classement en terme de lait collecté et de lait transformé

- Lait collecté :

- 1 – Lactalis
- 2 – Bongrain
- 3 – Sodiaal
- 4 – Entremont Alliance
- 5 – La nouvelle entreprise coopérative laitière**

- Lait transformé (Chiffre d’Affaires) :

- 1 - Lactalis
- 2 - Bongrain
- 3 - Sodiaal
- 4 - Danone
- 5 - Bel
- 6 – Entremont Alliance
- 7 - La nouvelle entreprise coopérative laitière**

2 – Classement en tant qu’entreprise coopérative laitière

La nouvelle entreprise sera

- en 2^e position, derrière Sodiaal ;
- la 1^{ère} entreprise coopérative laitière de l’Ouest.

3 - Positionnement de ses produits phares

- N° 1 en beurre tradition avec la marque « Paysan Breton » :

La part de marché de la marque « Paysan Breton » sur le segment du beurre moulu est de 47 % ;

La part de marché des beurres à la marque « Paysan Breton » sur l’ensemble des beurres à marque est de 12 % ;

- N° 1 en poudre de lait GMS avec la marque « Régilait », soit 56 % de parts de marché en GMS ;

- N° 1 en yaourt sur le segment « Gourmands » avec la marque Mamie Nova ;

- N° 2 en fromage frais nature avec la marque Les Recettes de Madame Loïk de Paysan Breton.

Important : La nouvelle entreprise coopérative laitière fournira plus du quart du marché du beurre vendu en GMS en France.



LES BUTS RECHERCHÉS

Construire un projet économique créateur de valeur ajoutée

Le regroupement des activités laitières des trois coopératives donnera à la nouvelle entreprise coopérative laitière de nouvelles capacités pour se diversifier, prendre des risques et innover, en vue de donner davantage de valeur ajoutée aux produits transformés du lait. Ces efforts seront portés dans trois directions :

1 – Diversifier la gamme des produits

Le mix-produit de la nouvelle entreprise coopérative laitière présentera une répartition équilibrée de gammes de produits laitiers composées d'une part, de produits standard et d'autre part, de produits à haute valeur ajoutée, sur différents segments, dans différents pays.

2 – Développer les produits destinés à la GMS

La nouvelle coopérative laitière envisage de quitter progressivement les ventes peu valorisées de poudre de lait destinées à des marchés de dégagement.

Dans ce cadre, son but recherché est de diminuer son taux de flexibilité qui traduit la part des produits de commodité (poudres de lait et beurres de dégagement) afin qu'elle soit moins exposée à la volatilité de ces marchés.

Le taux de flexibilité des trois coopératives réunies est actuellement d'environ 32 %. Le projet est de diminuer ce taux d'un point chaque année.

3 – Développer les activités de nutrition-santé

Les ressources en Recherche et Développement, actuellement dispersées (dans les entreprises Even Santé Industrie, Epi Ingrédients, Régilait), vont pouvoir travailler en synergie sur des projets communs. Elles pourront accompagner les stratégies d'innovation de leurs clients industriels, grands acteurs européens de la nutrition clinique, infantile et diététique.



Massifier et coordonner les moyens de développement

Les trois coopératives ont observé que des doublons de diverses natures pouvaient être évités en massifiant les moyens de développement de leurs activités laitières :

- Dans le domaine de la commercialisation

Par exemple, sur le marché de la Restauration Hors Domicile, Coopagri Bretagne, Even et Terrena étaient jusqu'à présent concurrents commercialement au travers de leurs structures respectives : LNA CP et Even RHD. Ils travailleront demain en synergie.

Autre exemple : Coopagri Bretagne et Terrena développaient des ingrédients secs par la société EPI Ingrédients tandis que la société Uclab, filiale d'Even et de Coopagri Bretagne, travaillait sur le même marché.

- Dans le domaine des investissements

En regroupant leurs activités laitières, les trois coopératives auront une vue globale et consolidée de la valorisation donnée aux fromages et au lactosérum, issus du même process fromager. Ce qui n'était pas possible jusqu'à présent puisque les deux filières (du fromage et du lactosérum) étaient gérées par des entreprises différentes.

Cette nouvelle organisation donnera une meilleure visibilité aux investissements dans ces métiers.

- Dans le domaine de l'innovation

Les unités de Recherche et Développement situées à Ploudaniel (Even Santé Industrie) et à Ancenis (Epi Ingrédients) restent en place, et gardent leurs effectifs.

Ces équipes travailleront davantage en réseau, et transféreront leurs connaissances avec davantage de fluidité.

Partager les mêmes ambitions

Valoriser durablement le lait des adhérents

Les trois coopératives, Coopagri Bretagne, Even et Terrena, partagent la même volonté de valoriser durablement le lait des adhérents. Pour ce faire, elles ambitionnent de poursuivre la diversification des gammes, d'acquiescer davantage de puissance d'innovation, de simplifier les flux commerciaux des filiales pour gagner en efficacité.

Continuer d'être maîtres de leur destin laitier

Les trois coopératives veulent continuer à être maîtres de leur destin laitier face à des marchés et à un monde qui changent en raison de la PAC, de la concentration des clients, de la volatilité des marchés, de la mondialisation, etc.

Le regroupement des activités laitières des trois coopératives porte le projet de conforter les centres de décisions à l'Ouest.

Porter plus haut les valeurs et partager une fierté commune

Les trois coopératives ambitionnent de porter plus haut les valeurs communes déjà partagées, pour une défense accrue du revenu des producteurs de lait adhérents, pour l'emploi de leurs salariés, et pour une vitalité renforcée des territoires de l'Ouest.

Dans cet esprit, la nouvelle entreprise coopérative laitière a pour ambition de transformer les fiertés individuelles de chaque site, de chaque coopérative, en une fierté laitière territoriale, unique.



LE PARTAGE D'UNE MÊME VISION

Au sein de leur nouvelle entreprise, les activités laitières des trois coopératives partagent une même vision sur les marchés :

- 1 – Les marchés des produits de grande consommation qui répondent de mieux en mieux aux évolutions de consommation et de distribution, resteront la cible principale des activités de la nouvelle entreprise coopérative laitière. Celle-ci ne manquera pas d'apporter sur ces marchés de l'innovation, de la qualité, des services appropriés, une logistique performante, etc.
- 2 – La volatilité continuera d'augmenter. Le regroupement des activités laitières des trois coopératives mettra dans un même compte de résultat des activités différentes, de sorte que la nouvelle entité sera plus résistante sur des marchés plus volatils.
- 3 – Le marché des ingrédients fonctionnels et des produits de nutrition-santé connaîtra un fort développement dans les pays de culture occidentale, et très rapidement au-delà, parce que les modes de consommation se mondialisent également.

Dans ces contextes, « confiance » est le maître mot de cette nouvelle organisation.

En raison de son ancrage sur l'une des quatre principales régions laitières d'Europe, cette nouvelle entreprise coopérative laitière bénéficie d'un atout essentiel à son développement.

Les trois coopératives veulent se hâter ensemble au bon tempo pour bâtir durablement et donner à leurs équipes un environnement stable.

Le talent des hommes, la richesse créée et les partenariats solides seront les fondations de la réussite de cette nouvelle entreprise coopérative laitière.



FICHES D'IDENTITÉS INDIVIDUELLES DE COOPAGRI BRETAGNE, EVEN ET TERRENA



Groupe Coopératif Agricole & Agroalimentaire

Chiffres clés 2007

- Effectif global : 4 300 salariés
- Adhérents : 16 000 agriculteurs sociétaires
- Chiffre d'affaires : 1,57 milliard d'euros
- Export : 25 % du chiffre d'affaires des produits alimentaires
- Magasins de proximité : 150
- Sites industriels : 45
- Filiales : 48

Principaux métiers

- **L'agriculture** : conseils et produits destinés aux agriculteurs pour leurs cultures et l'élevage.
- **L'agroalimentaire** : produits laitiers, viandes (bœuf, porc, volaille), œufs, légumes frais et pommes de terre, légumes surgelés
- **La distribution** : distribution jardin grand public (Magasin Vert, Point Vert Le Jardin), distribution professionnelle (Culti Vert, Hortalis, Point Vert) et distribution de produits pétroliers (Sicarbu Ouest)

Les marques

- **Produits laitiers** : Paysan Breton, Recettes de Mme Loïk, Régilait, Epi Ingrédients
- **Viande bovine** : Socopa, Valtero
- **Viande de porc** : Socopa, Valtero
- **Viande de volaille** : Ronsard
- **Légumes frais** : Sicagri Ollier, Prince de Bretagne
- **Légumes et plats cuisinés surgelés** : Paysan Breton, Gelagri
- **Nutrition animale** : Gala, Bufflo, Univor, Galac, Galacté, Lineal 5, Prolidrive, EquiGold
- **Analyses, conseils et veille** : Capinov

Les enseignes de distribution

- **Magasin Vert** (19 magasins)
- **Point Vert Le Jardin** (25 magasins)
- **Point Vert** (59 magasins)
- **Culti Vert** (7 magasins)
- **Hortalis** (2 magasins)
- **Coopagri Bretagne** (39 magasins)

Produits pétroliers : Sicarbu Ouest (bureaux à Plaintel, 19 camions, 6 stations AS 24)

Nom des dirigeants :

Président : Denis Manac'h

Directeur Général : Jean Bernard Sollic

Contact :

Coopagri Bretagne

ZI de Lanrinou

29206 Landerneau cédex

Tel : 02 98 25 30 00

Fax : 02 98 25 32 64

e-mail : contact@coopagri-bretagne.fr

Site web : www.coopagri-bretagne.fr



Chiffres clés 2007

- Effectif global : 3 300 salariés
- Adhérents : 2 000 agriculteurs adhérents
- Chiffre d'affaires : 1,1 milliard d'euros
- Sites industriels : 18
- Filiales : 50

Les 4 pôles de développement du Groupe Even

- **Les produits laitiers** : ce pôle est l'activité historique du Groupe. Il comprend la collecte du lait des adhérents, la conception, la fabrication et la commercialisation de produits laitiers élaborés : produits frais (laits, yaourts, fromages blancs, desserts, beurres, fromages), produits de longue conservation (laits UHT, laits en poudre, laits concentrés sucrés et non sucrés, laits infantiles) et crêpes.
- **La viande et les plats cuisinés** : ce pôle regroupe les activités d'achat et de collecte de veaux de 8 jours, de production de veaux de boucherie, de fabrication et de commercialisation de plats préparés surgelés et de charcuterie sèche.
- **La nutrition** : ce pôle se segmente en deux parties.
 - **La nutrition humaine** développe son savoir-faire en nutrition clinique, nutrition infantile, produits diététiques et aides culinaires pour des clients internationaux.
 - Les activités de **la nutrition animale** fabriquent et commercialisent une large gamme de produits allant des spécialités nutritionnelles périnatales aux aliments composés pour porcs, bovins, volailles en passant par les aliments d'allaitement.
- **La distribution** : ce pôle comprend également deux groupes d'activités distinctes.
 - **La distribution alimentaire spécialisée** se développe autour de la vente de produits surgelés, frais et d'épicerie à la distribution de proximité, à la restauration et au particulier à domicile.
 - **La distribution agricole** qui propose aux agriculteurs les produits nécessaires à leur exploitation réunit l'activité agrofournitures et le libre service agricole et grand public.

Les marques

- **Produits laitiers** : Even, Paysan Breton, Mamie Nova, Régilait, Saveur Bretonne
- **Viandes et Plats Cuisinés** : Socopa, Valtero, Kerguelen, ACV, Le Clézio, TDI, Saloir du Périgord, Languedoc Salaisons, Pam
- **Nutrition Humaine** : Even Santé Industrie
- **Nutrition Animale** : Oriane, Celtilait, Even Nutrition Animale, Tecnor-Sofac, Topigs
- **Distribution Agricole** : Gamm Vert, Even Agri
- **Distribution Alimentaire Spécialisée** : Argel, Artika, Even Restauration

Nom des dirigeants

Président : Guy Le Bars
 Directeur Général : Christian Couilleau

Contact :

Groupe Even
 BP 100
 29260 Ploudaniel
 Tel : 02 29 62 50 00
 Fax : 02 29 62 51 51
 Site web : www.even.fr



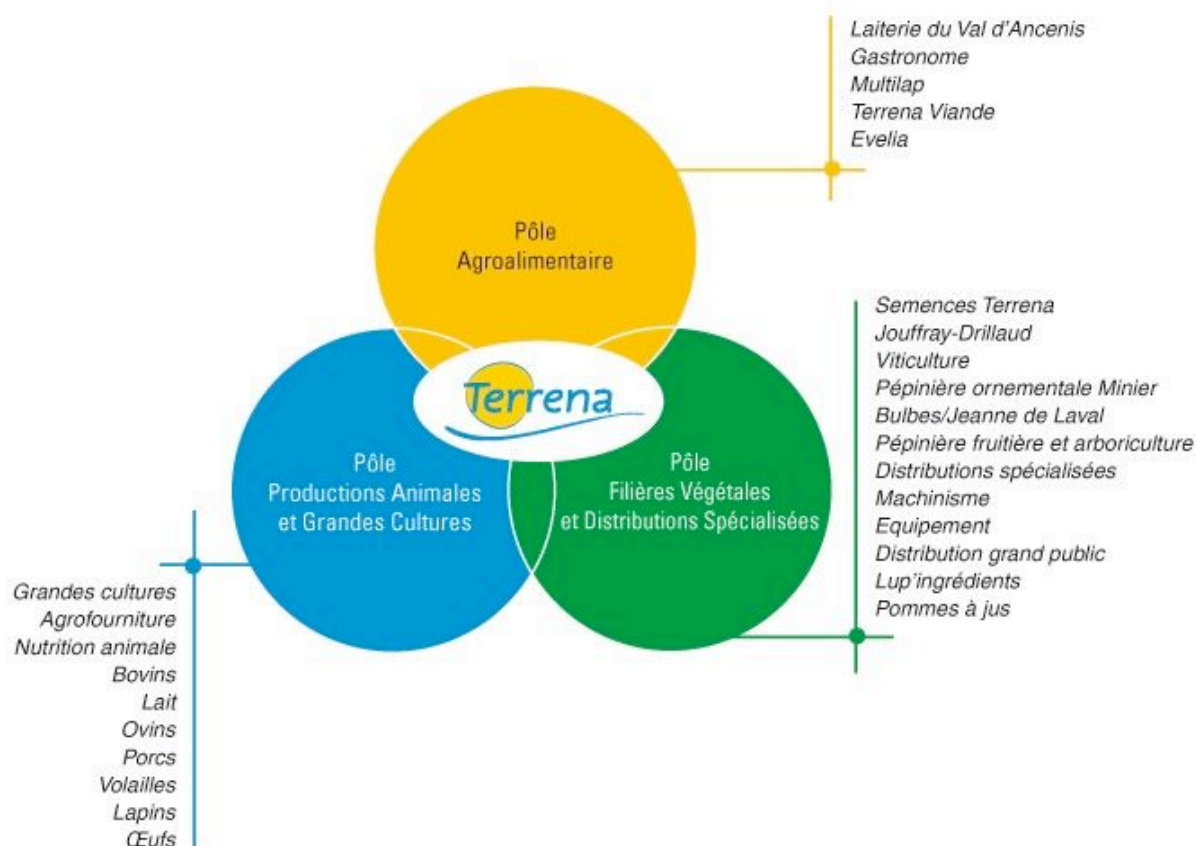
Terrena est un groupe coopératif, acteur majeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Grand Ouest de la France (Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Bretagne), première zone agricole d'Europe. Son siège social est situé à Ancenis en Loire Atlantique.

Chiffres clés 2007

- **Effectif global** : 10 200 salariés équivalents temps plein
- **Adhérents** : 25 000 agriculteurs
- **Chiffre d'affaires** : 3,3 milliards d'euros
- **Fonds propres** : 417 millions d'euros

Les activités de Terrena sont organisées autour de 3 pôles

- Le Pôle Productions Animales et Grandes Cultures regroupe les productions bovins/ovins, lait, volailles, porcs, lapins, œufs, nutrition animale, grandes cultures et agrofourniture et compte 1 750 salariés ;
- Le Pôle Filières Végétales et Distributions Spécialisées réunit les activités semences, viticulture, horticulture, distribution spécialisée, équipement, machinisme et grand public (Gamm Vert) avec 1 350 salariés ;
- Le Pôle Agroalimentaire regroupe les produits laitiers et les filières de viandes bovines et porcines, la volaille, le lapin et la meunerie, son effectif est de plus de 7 000 salariés.



Les marques

La qualité des produits du Groupe Terrena s'affiche au travers de marques fortes telles que Douce France et Gastronomes en volailles, Paysan Breton pour les produits laitiers, Tendré+ en viande bovine ou Festival de Pains pour la meunerie.

Nom des dirigeants

Président : Hubert Garaud

Directeur Général du Groupe Terrena : Alain Guillemin

Contact :

Terrena

La Noëlle - BP 20199

44155 Ancenis cédex

Tel : 02 40 98 90 00

Fax : 02 40 98 91 64

Site web : www.terrena.fr